



AN 1877

100

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

CANTON de St André de Cubzac.

Commune de St André de Cubzac.

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance DE BORDEAUX

Registre des Naissances

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre, contenant Vingt Six feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de Saint André de Cubzac pendant l'an 1877.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1876.

[Signature]

Imp. administrative Rabot.

11.1

Du 2 Janvier



Adrienne Barbédette

Devisé à l'Enregistrement (Bourges) le huit Mai mil huit cent cinquante huit - le 8 Mai 1858.

Par acte en date du huit septembre mil huit cent cinquante deux enregistré le huit mai mil huit cent cinquante huit Barbédette tout le mariage est constaté et contracté par acte de mariage au tribunal de première instance de Bourges, dont mention fait par l'officier de l'état civil le quatre octobre mil huit cent cinquante huit.

Jourdain

Du deux Janvier mil huit cent cinquante deux sept à trois heures du soir.

Acte de naissance de Adrienne Barbédette, née le huit décembre mil huit cent cinquante deux, au lieu du port de Plagny, commun de St. André de Cubzac, à deux heures du matin; fille légitime de Pétier Barbédette, marié, âgé de trente sept ans, et de Gulabie Beauvieux, sans profession, âgé de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu du port de Plagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Pergéon, employé du télégraphe, âgé de quarante quatre ans. Second témoin Jean Bousquet, journalier de la Meauve, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pergéon J. Bousquet Barbédette J. M. Costant

11.2

Du 12 Janvier

Par acte en date du vingt septembre mil huit cent cinquante deux enregistré le huit mai mil huit cent cinquante huit Barbédette tout le mariage est constaté et contracté par acte de mariage au tribunal de première instance de Bourges, dont mention fait par l'officier de l'état civil le quatre octobre mil huit cent cinquante huit.

J. A. Yvan

Du deux Janvier mil huit cent cinquante deux sept à cinq heures du soir, Acte de naissance de Jean Broustey, né ce jour à une heure du soir au lieu de Bourbouzeau, commun de St. André de Cubzac; fils légitime de Thomas Broustey, tailleur, âgé de trente ans, et de Laure Marguerite Gaudier, sans profession, âgé de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bourbouzeau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Petit, menuisier, âgé de trente trois ans. Second témoin Pierre Gamy, garde champêtre, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Broustey P. Petit Gamy J. M. Costant

N. 5
Du 17 Janvier
Marie Anne
Luchac

De quatre parents mie huit cent soixante
Né sept à trois heures de midi
Acte de naissance de Marie Anne Luchac, née
le deux de mai à onze heures du soir, au Bourg de St.
André de Culbrau; fille légitime de Jean Auguste
Luchac, peintre, âgé de vingt neuf ans, et de Marie
Armande son épouse, âgée de vingt huit ans, mariés
et demurant ensemble au Bourg de St. André de Culbrau.
L'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la Mère,
âgé de douze ans, second témoin Pierre Camy, garde
champêtre, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St. André de Culbrau, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

J. Rousseau
P. Camy
J. M. Castanet

N. 4
Du 22 Janvier
Jean Pierre
Barthari

De vingt deux parents mie huit cent soixante dix
Sept à deux heures du soir
Acte de naissance de Jean Pierre Barthari, né à deux
à cinq heures du matin, au Bourg de St. André de Culbrau; fils
légitime de Jean Barthari, armurier, âgé de trente cinq ans,
et de St. Anne Barthari, son épouse, âgée de trente cinq ans,
mariés et demurant ensemble au Bourg de St. André de Culbrau.
L'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé de
cinquante deux ans, second témoin Jean Rousseau, concubine de
la Mère, âgé de douze ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St. André de Culbrau, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

J. Rousseau
P. Camy
J. M. Castanet
J. Barthari

Acte en date du dix sept
Joseph, mie huit cent soixante
à six heures de midi de Jean
Luchac, Jean Pierre Barthari
et de Marie Anne Luchac
mariés et demurant ensemble
au Bourg de St. André de
Culbrau.

N. 5
Du 25 Janvier
François Mellet



De vingt trois parents mie huit cent soixante
Né sept à trois heures de midi
Acte de naissance de François Mellet, né à deux
à cinq heures du matin, au Bourg de St. André de Culbrau; fils
légitime de Jean Mellet, armurier, âgé de trente quatre ans, et de
Marguerite Bardeau, son épouse, âgée de vingt sept ans, mariés et demurant
ensemble au Bourg de St. André de Culbrau.

L'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la Mère, âgé de
douze ans, second témoin Joseph François Leger, garde
champêtre, âgé de vingt deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St. André de Culbrau, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

F. Mellet
J. Rousseau
J. M. Castanet

N. 6
Du 3 Février
Eugène Hébert
Malbec

De trois parents mie huit cent soixante dix sept
à neuf heures du matin
Acte de naissance de Eugène Hébert Malbec, né le
premier février à six heures du soir, au Bourg de St. André
de Culbrau; fils légitime de Pierre Eugène Malbec,
boucher, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Marie Dore,
d'ans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demurant
ensemble au Bourg de St. André de Culbrau.
L'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Rousseau, boucher, âgé de
sept ans, second témoin Pierre Lecomte, boucher, âgé de
quarante un ans, habitant de cette commune de St. André de
Culbrau.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte qui a été et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St. André de Culbrau, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

E. Hébert
J. Rousseau
J. M. Castanet
E. Malbec
J. Quenecard
J. Quenecard

N^o 7
Du 14 Février

Deux heures mil huit cent soixante deux
Sept à deux heures du matin.
Acte de mariage de Jean Barillon, né le quatorze
de mai à quatre heures du soir, au lieu de la Garraze,
commune de L'Anon-de-tubrae, fils naturel de est
Barillon, sans profession, âgé de vingt ans, demeurant au
dit lieu de la Garraze, et de son épouse
Le sieur de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé de
vingt ans, Second témoin Jean Bourcier, concubine de
l'épouse, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le sieur de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté surant le lieu par moi Jean Michel Castant
Maire de L'Anon-de-tubrae, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Procuré des
Cassay
H. Genevill 2. M. Cassay

[Marginal notes in French]

N^o 9
Du 19 Février

Deux heures mil huit cent soixante deux
Sept à deux heures du matin.
Acte de mariage de Jean Barillon, né le quatorze
de mai à quatre heures du soir, au lieu de la Garraze,
commune de L'Anon-de-tubrae, fils naturel de est
Barillon, sans profession, âgé de vingt ans, demeurant au
dit lieu de la Garraze, et de son épouse
Le sieur de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé de
vingt ans, Second témoin Jean Bourcier, concubine de
l'épouse, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le sieur de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté surant le lieu par moi Jean Michel Castant
Maire de L'Anon-de-tubrae, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Procuré des
E. Larcade, Cassay
S. M. Cassay



N^o 8
Du 19 Février

Deux heures mil huit cent soixante deux
Sept à deux heures du matin.
Acte de mariage de Françoise Lydie Duranton,
née le six à quatre heures du matin au bourg de
L'Anon-de-tubrae, fille légitime de Antoine Duranton
Duranton pharmacien, âgé de vingt six ans, et de Jean
Marie Charon, sans profession, âgé de vingt six ans,
mariés et demeurant ensemble au bourg de L'Anon-de-tubrae.
Le sieur de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Françoise Killepied, pharmacien, âgé de
quarante ans, Second témoin Julien Elize Boulanger, âgé de
trente quatre ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le sieur de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté surant le lieu par moi Jean Michel Castant
Maire de L'Anon-de-tubrae, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Procuré des
F. Millet, Duranton
S. M. Cassay

[Marginal notes in French]

N^o 10
Du 19 Février

Deux heures mil huit cent soixante deux
Sept à deux heures du matin.
Acte de mariage de Marie Hocquellot, née à
sept heures du matin au bourg de L'Anon-de-tubrae,
fille légitime de Jean Hocquellot, clerc, âgé de vingt
sept ans, et de Catherine Pommus, sans profession, âgé
de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de L'Anon-de-tubrae.
Le sieur de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Auguste Vieux, pharmacien, âgé
de trente cinq ans, Second témoin Jean Bourcier, concubine
de la femme, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le sieur de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.
Contaté surant le lieu par moi Jean Michel Castant
Maire de L'Anon-de-tubrae, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Procuré des
Jean Hocquellot, Auguste Vieux
S. M. Cassay

Decedee à St Andie
de Cubzac, le trente
Novembre mil neuf cent
soixante deux -
le premier Decembre mil
neuf cent soixante deux
le Maire
Lemyre

N. 11

Du 19 Février

Jean Besside

De dix-neuf heures mil huit cent soixante
sept à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Besside, né le
deux de mai, à quatre heures du soir, au lieu de Post-neuf,
commune de St. André de Lubac, fils légitime de Jean Besside,
marié, âgé de trente-trois ans, et de Marie Besside, son
épouse, âgée de vingt-sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Post-neuf.

Le son de baptême a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Rousseau, concubine de Marie
Besside, âgée de soixante-neuf ans, second témoin Jean Bergasse,
époux de St. André de Lubac, âgé de quarante-quatre ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de baptême, nous avons rédigé le présent acte, qui a
été lu devant lui et par lui lu devant nous, après lecture
de son acte de mariage, et par nous lu devant lui, par son
frère, le sieur de St. André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Pris pour J. Besside
J. Rousseau
J. Bergasse
P. de Cassagne

Il est noté que le présent acte a été lu devant le père de baptême, lequel a déclaré qu'il est le père légitime de l'enfant, et qu'il n'a point de doute sur sa paternité. Le présent acte a été lu devant le père de baptême, lequel a déclaré qu'il est le père légitime de l'enfant, et qu'il n'a point de doute sur sa paternité.

N. 12

Du 13 Février

Jean Giraud

De vingt-trois heures mil huit cent soixante
deux à deux heures du matin.
Acte de naissance de Jean Giraud, né le trois à six
heures du soir au lieu de Carré, commune de St. André
de Lubac, fils légitime de Pierre Giraud, cultivateur,
âgé de vingt-trois ans, et de Catherine Gastaud, son
épouse, âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Carré.

Le son de baptême a été reconnu être masculin.
Premier témoin François Garnier, cultivateur, âgé de
soixante-deux ans, second témoin Jean Louis Giraud,
marié, âgé de trente-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de baptême, nous avons rédigé le présent acte, qui a
été lu devant lui et par lui lu devant nous, après lecture
de son acte de mariage, et par nous lu devant lui, par son
frère, le sieur de St. André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Guarant J. L. Garnier
Giraud
P. de Cassagne

Il est noté que le présent acte a été lu devant le père de baptême, lequel a déclaré qu'il est le père légitime de l'enfant, et qu'il n'a point de doute sur sa paternité. Le présent acte a été lu devant le père de baptême, lequel a déclaré qu'il est le père légitime de l'enfant, et qu'il n'a point de doute sur sa paternité.

N. 13

Du 7 Mars

Jean Baillien

Reynaud-Jean

Jean Baillien

Reynaud-Jean

Jean Baillien

Reynaud-Jean

De cinq heures mil huit cent soixante
deux à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Baillien, né le sept
à six heures du matin, au lieu de Carré, commune de St. André
de Lubac, fils légitime de Jean Baillien, cultivateur,
âgé de vingt-trois ans, et de Marie Reynaud, son
épouse, âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Carré.

Le son de baptême a été reconnu être masculin.
Premier témoin Laurent Olivier, cultivateur, âgé de
soixante ans, second témoin Guillaume Reynaud,
cultivateur, âgé de cinquante-deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de baptême, nous avons rédigé le présent acte, qui a
été lu devant lui et par lui lu devant nous, après lecture
de son acte de mariage, et par nous lu devant lui, par son
frère, le sieur de St. André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Reynaud
P. de Cassagne

N. 14

Du 7 Mars

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

Jean Baillien

De cinq heures mil huit cent soixante
deux à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Baillien, né le sept
à six heures du matin, au lieu de Carré, commune de St. André
de Lubac, fils légitime de Jean Baillien, cultivateur,
âgé de vingt-trois ans, et de Marie Reynaud, son
épouse, âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Carré.

Le son de baptême a été reconnu être masculin.
Premier témoin Laurent Olivier, cultivateur, âgé de
soixante ans, second témoin Guillaume Reynaud,
cultivateur, âgé de cinquante-deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de baptême, nous avons rédigé le présent acte, qui a
été lu devant lui et par lui lu devant nous, après lecture
de son acte de mariage, et par nous lu devant lui, par son
frère, le sieur de St. André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Reynaud
P. de Cassagne

N. 15

Du 6 Mars
Château Bourdon

Du six Mars mil huit cent soixante deux
sept à deux heures du soir.
Acte de naissance de Marie Perron au lieu
de naissance de son père, au lieu de la Poyade, commune de
Sainte-Catherine, fille légitime de Pierre Perron
époux âgé de trente trois ans, et de femme Perron
épouse âgée de vingt huit ans, mariés et
sans profession, âgés de vingt huit ans, mariés et
résidant ensemble au dit lieu de la Poyade.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean-Baptiste Dorigny, propriétaire, âgé de
trente huit ans, second témoin Jean Bourcier, sénéchal de justice,
âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin s'étant déclaré ont signé avec nous après lecture
contente suivant la loi par nous Jean Michel
Castaing, mari de S. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bourcier
M. Castaing
D. M. Castaing

Décédé à
S. André de Cubzac
le premier septembre
mil neuf cent quarante
sept.
Le premier septembre
en l'après midi quarante
sept à la Chapelle
J. Bourcier

N. 17

Du 14 Mars



Jacques Vigé



Du quatorze Mars mil huit cent soixante
deux sept à trois heures du soir.

Acte de naissance de Jacques Vigé, né hier à
deux heures et demi du soir, au lieu de Chaurin, commune
de S. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Masson
Vigé, pâtissier, âgé de vingt huit ans, et de Marie
Bernard, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés
et résidant ensemble au dit lieu de Chaurin.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Vigé, tailleur de habit, âgé de
vingt sept ans, second témoin Jean-Louis Vigé, sénéchal de justice,
âgé de trente huit ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin s'étant déclaré ont signé avec nous après lecture
contente suivant la loi par nous Jean Michel
Castaing, mari de S. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jacques Vigé
S. M. Castaing

N. 16

Du 14 Mars
Château Bourdon

Du quatorze Mars mil huit cent soixante deux
sept à deux heures du soir.
Acte de naissance de Catherine Girard, née ce jour
à cinq heures du soir, au lieu de Verrie, commune de
Sainte-Catherine, fille légitime de Joseph Girard, cultivateur
âgé de quarante neuf ans, et de Marguerite Delamare,
sans profession, âgée de quarante cinq ans, mariés
et résidant ensemble au dit lieu de Verrie.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bourcier, propriétaire, âgé de
soixante deux ans, second témoin Pierre Peyron
propriétaire, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin s'étant déclaré ont signé avec nous après lecture
contente suivant la loi par nous Jean Michel
Castaing, mari de S. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bourcier
S. M. Castaing

Décédé à l'école de France
(Garde) le neuf Mars mil neuf
cent quarante sept.
Le quatre Mars mil neuf
cent quarante sept.
Le Maire
Castaing

N. 18

Du 24 Mars

Jean Guillot

Du vingt quatre Mars mil huit cent soixante
deux sept à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Guillot, né hier à
deux heures du soir au lieu de Balong, commune de S. André
de Cubzac, fils légitime de Jean Guillot, cultivateur âgé de
trente neuf ans, et de Marie Pécasset, sans profession,
âgée de trente un ans, mariés et résidant ensemble au
dit lieu de Balong.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Bernard Bourcier, cultivateur, âgé de
cinquante huit ans, second témoin Pierre Camy, gard champ,
âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin s'étant déclaré ont signé avec nous après lecture
contente suivant la loi par nous Jean Michel
Castaing, mari de S. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Guillot
S. M. Castaing

N^o 19
Du 21 Mars
Jean Bernard

De vingt huit Mars mil huit cent soixante sept, a quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jean Bernard, né le jour et heure de naissance au lieu de la Commune, commune de l'arrondissement de Tulle, fille légitime de Martin Bernard, propriétaire, âgé de cinquante un ans, et de Anne Bernard, sans profession, âgée de trente huit ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Commune.

En vertu de l'acte de naissance de cet enfant, le père et la mère ont déclaré que l'enfant est légitime et que le mariage a été célébré conformément à la loi.

L'enfant a été reconnu par son père, Jean Bernard, marchand de chevaux, âgé de quarante huit ans, habitant de cette commune, et par sa mère, Anne Bernard, âgée de trente huit ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi, Jean Michel Castant, mari de l'arrondissement de Tulle, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Michel Castant

N^o 20
Du 27 Mars
Elisabeth Potrie

De vingt neuf Mars mil huit cent soixante sept, a trois heures du soir.
Acte de naissance de Elisabeth Potrie, née le jour et heure de naissance au lieu de la Commune, commune de l'arrondissement de Tulle, fille légitime de Jean Potrie, prestre, âgé de trente trois ans, et de Anne Gallard, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de la Commune de Tulle.

En vertu de l'acte de naissance de cet enfant, le père et la mère ont déclaré que l'enfant est légitime et que le mariage a été célébré conformément à la loi.

L'enfant a été reconnu par son père, Jean Potrie, âgé de trente trois ans, habitant de cette commune, et par sa mère, Anne Gallard, âgée de vingt huit ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi, Jean Michel Castant, mari de l'arrondissement de Tulle, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Michel Castant

J. M. Castant

N^o 21
Du 4 Avril
Jacques Durin



De quatre Avril mil huit cent soixante sept, a trois heures du soir.
Acte de naissance de Jacques Durin, né le jour et heure de naissance au lieu de la Commune, commune de l'arrondissement de Tulle, fils légitime de Jean Durin, sans profession, âgé de quarante deux ans, et de Guillemine Lantier, sans profession, âgée de quarante deux ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de la Commune de Tulle.

Jacques Durin

Premier témoin Jean Durin, tailleur, habité, âgé de vingt sept ans, second témoin Etienne Lantier, habité, âgé de vingt huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi, Jean Michel Castant, mari de l'arrondissement de Tulle, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Durin Et Lantier
J. M. Castant

N^o 22
Du 3 Avril
Marie Poana

De trois Avril mil huit cent soixante sept, a deux heures du matin.
Acte de naissance de Marie Poana, née le jour et heure de naissance au lieu de la Commune, commune de l'arrondissement de Tulle, fille légitime de Bernard Poana, cultivateur, âgé de trente un an, et de Elisabeth Lagarde, sans profession, âgée de vingt un an; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Commune.

En vertu de l'acte de naissance de cet enfant, le père et la mère ont déclaré que l'enfant est légitime et que le mariage a été célébré conformément à la loi.

L'enfant a été reconnu par son père, Bernard Poana, âgé de trente un ans, habitant de cette commune, et par sa mère, Elisabeth Lagarde, âgée de vingt un ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, lu et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi, Jean Michel Castant, mari de l'arrondissement de Tulle, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Michel Castant

Genie Poana Bernard
J. M. Castant

Decedé le 27 Andri de Cubize le vingt et un Mai mil huit cent soixante deux. le vingt et un Mai mil huit cent soixante deux. le huit

N: 25
Du 8 Mai

Heribeth Lafon

Blasilla Lafon
L. 23 septembre 1877
Lafon

De huit Mai mil huit cent soixante dix sept
à trois heures du soir.
Acte de mariage de Elizabeth Lafon, née le
du huit du mois au bourg de St André de Lubac, fille
legitime de Pierre Victor Lafon, cordier, âgé de vingt-neuf
ans, et de Catherine Poujou, son épouse, âgée de
vingt sept ans; mariés et demeurant ensemble au bourg
de St André de Lubac.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Morissonaud, second âgé
de quarante ans, second témoin Jacques Gebon, tous deux
âgés de trente trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
sieur de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
sieur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castanet
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Gebon Lafon Morissonaud
A. M. Castanet

N: 26
Du 17 Mai

Marie Berthe Tasse

De quatorze Mai mil huit cent soixante dix sept
à trois heures du soir.
Acte de mariage de Marie Berthe Tasse née le
jour à un lieu du ter au bourg de St André de Lubac,
fille légitime de Jean Tasse, tonnelier, âgé de vingt sept
ans, et de Marie Graby, son épouse, âgée de vingt
sept ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André
de Lubac.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Marie Montaut, marchand
âgé de quarante sept ans. Second témoin Pierre Bourg, gendre
âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le sieur
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le sieur
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castanet
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Pierre Bourg Jean Montaut
A. M. Castanet

N: 27
Du 17 Mai

Marie
Cherrie
Le vingt
mille cent
vingt
sept
ans
et
dix
sept
ans
et
dix
sept
ans
et
dix
sept
ans

Do cède à Saintes (Charente Maritime) le dix sept
juin mil neuf cent cinquante
et un.
Le dix neuf juin mil
neuf cent cinquante et un
Le Maire

Maire

N: 28
Du 24 Mai

Henry Berganton

Henry Berganton

De dix sept Mai mil huit cent soixante dix sept
à deux heures du matin.
Acte de mariage de son Beroutet, né le quatorze
de ce mois, à quatre heures du soir, au lieu de Popublade,
commun de St André de Lubac; fils légitime de Jean
Caboutet, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie
Despagny, cultivateur, âgée de vingt neuf ans; mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Popublade.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Marie Montaut, marchand, âgé de
quarante sept ans. Second témoin Jean Pagny, marchand, âgé de
quarante six ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le sieur
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le sieur et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castanet
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Jean Montaut Pagny
A. M. Castanet

De vingt quatre Mai mil huit cent soixante dix sept
à trois heures du soir.
Acte de mariage de Henry Berganton, né le
trois heures du soir au village de Popublade, commun de St
André de Lubac; fils légitime de Bernard Berganton
cultivateur, âgé de trente un an, et de Jeanne Robert, son
épouse, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Popublade.

Le sieur de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Marie Montaut, marchand, âgé de
quarante sept ans. Second témoin Adrien Davaille,
coronnier, âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le sieur de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que le sieur et le déclarant ont signé avec nous après lecture,
et nous le déclarant que a été en l'an de son
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Lubac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Adrien Davaille
A. M. Castanet

N^o 27

Du 31 mai
Jean Valon

De trente Ans ont huit cent soixante dix sept
à deux heures de midi
Acte de naissance de Jean Valon, né le vingt
sept de ce mois à sept heures du soir, au lieu de Plac
commun de St André de Lubac, fils légitime de Jean
Valon, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Jeanne
Robert, son épouse, âgée de trente sept ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Plac.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Poiré, marchand de chaussures,
âgé de quarante ans, second témoin Jean Bourcier,
comptable de l'école, âgé de soixante deux ans, habitant
à cet endroit.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture, et non le déclarant
qui a été vu savoir.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Prines prouveau
S. M. Castant

N^o 28

Du 18 juin
Pierre Girard

De deux Ans ont huit cent soixante dix sept
à une heure de midi
Acte de naissance de Pierre Girard, né ce jour à dix
heures du matin, au lieu de Baste, commun de St André de
Lubac, fils légitime de Etienne Girard, serrurier, âgé de
vingt trois ans, et de Marguerite Dumoulin, son
épouse, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Baste.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond Chaudron, âgé de
trente ans, second témoin Victor Lafon, cordier, âgé de
vingt ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture, et non le déclarant qui a été
vu savoir.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Raymond Jean
S. M. Castant

N^o 29

Du 1^{er} juin
Jean Gouyon



De quinze Ans ont huit cent soixante dix sept
à deux heures de midi
Acte de naissance de Jean Gouyon, né le six
heures du matin au lieu de Bourfont, commun de St André de
Lubac, fils légitime de Etienne Gouyon, cultivateur, âgé de
vingt cinq ans, et de Marie Colard, son épouse, âgée de
vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de Bourfont.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Gabriel Gouyon, habitant, âgé de quarante
ans, second témoin Alfred Gabard, serrurier, âgé de vingt
neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Gab. Gouyon
S. M. Gabard
Gouyon Etienne
S. M. Castant

*Faut en dat de vingt neuf ans
muriel de l'école, de naissance
à la date de l'acte de l'acte
ceux qui ont été vu et ont
signé avec nous après lecture
de naissance et de l'acte de
contrat, mariés, au lieu de la
date mentionnée par nos officiers
de l'état civil à pourvoir
nous en dire*

N^o 30

Du 18 juin
Pierre Adonouau

De dix huit Ans ont huit cent soixante dix sept
à deux heures de midi
Acte de naissance de Pierre Adonouau, né le
deux de ce mois à deux heures du soir au lieu du port de
Plagny, commun de St André de Lubac, fils légitime
de Jacques Adonouau, serrurier, âgé de trente six ans, et de
Marie Lucier, son épouse, âgée de trente six ans, mariés
et habitant de cette commune au dit lieu de Plagny.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Lafont, cultivateur, âgé de vingt
heures du matin, second témoin Jean Bourcier, com
ptable de l'école, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture, et non le déclarant qui a été
vu savoir.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Lafont prouveau
S. M. Bourcier

*Faut en dat de vingt deux ans
muriel de l'école, de naissance
à la date de l'acte de l'acte
ceux qui ont été vu et ont
signé avec nous après lecture
de naissance et de l'acte de
contrat, mariés, au lieu de la
date mentionnée par nos officiers
de l'état civil à pourvoir
nous en dire*

N. 31

De 27 juin
Jean Baudouin

De vingt sept juin mil huit cent soixante dix sept à deux heures du matin, Acte de naissance de Jeanne Baudouin, née à deux heures du matin au Bourg de St André de Lubers, fille légitime de Jean Baptiste Philippe Baudouin, teneur, âgé de vingt cinq ans, et de Catherine Colson, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et domiciliés ensemble au Bourg de St André de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Gabriel Germain, serurier, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le teneur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Cabaret, maire de St André de Lubers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Cabaret
G. Germain
J. M. Baudouin

N. 32

De 27 juin
Raphaël Sanchez

De vingt sept juin mil huit cent soixante dix sept à deux heures du soir, Acte de naissance de Raphaël Sanchez, né à deux heures du matin au Bourg de St André de Lubers, fils légitime de Julien Sanchez, maron, âgé de vingt six ans, et de Clémence Colson, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et domiciliés actuellement à St André de Lubers, mais originaires de Pons de Dièze, parvint à P. P. Pascal, Espagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Bourcier, carrier de St André, âgé de trente deux ans. Second témoin Athanase Lafay, teneur, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le teneur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Cabaret, maire de St André de Lubers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lafay, Julien Sanchez
J. M. Baudouin

N. 33

Edicé à Rochefort / Mer
C. 184. N. 17 le seize novembre
mil huit cent quarante huit.
Le six huit novembre mil
huit cent quarante huit.
F. de Maie

J. Pigeon

Notre acte en date du vingt sept...
mariage
avec Pauline Emilie Marie
Dixery dont mention faite par
nos officiers de l'état civil et par
lequel il est déclaré que nous
avons été...
E. Dauterive

De vingt sept juin mil huit cent soixante dix sept à deux heures du soir, Acte de naissance de Raymond Demarquet, né à deux heures du soir au Bourg de St André de Lubers, fils légitime de Geoffroy Camille Demarquet, teneur, âgé de vingt six ans, et de Catherine Colson, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et domiciliés ensemble au Bourg de St André de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Pigeon, employé de télégraphe, âgé de quarant cinq ans. Second témoin Jean Bourcier, carrier de St André, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le teneur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Cabaret, maire de St André de Lubers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Pigeon
Demarquet
J. M. Baudouin

N. 34

De 27 juillet
Guillaume Berson

De vingt sept juillet mil huit cent soixante dix sept à deux heures du soir, Acte de naissance de Guillaume Berson, né à deux heures du soir au Bourg de St André de Lubers, fils légitime de Hippolyte François Berson, serurier, âgé de vingt six ans, et de Clémence Colson, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et domiciliés ensemble au Bourg de St André de Lubers.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Joseph Bourcier, serurier, âgé de vingt six ans. Second témoin Pierre Cognat, teneur, âgé de trente six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le teneur et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Cabaret, maire de St André de Lubers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Berson
Cognat
J. M. Baudouin

N. 33

Du 30 Juin



Raymond Demarqua

Par acte en date du vingt sept. Juin mil neuf cent quatre fait à la mairie de la Roche Raymond dont la naissance est mentionnée au contrat de mariage de Pauline Emilie Marie Nizery dont mention faite par nos officiers de l'état civil ce jour vingt huit Décembre mil neuf cent quatre



mariage Edouard Nizery

70
Du trente Juin mil huit cent soixante deux sept à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Raymond Demarqua né ce jour à trois heures du soir, au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Geoffroy Camille Demarqua receveur de l'enregistrement, âgé de vingt six ans, et de sa femme Marie Martha Augustine Bourdichon Lafarge, sans profession, âgé de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Jean Prigigère, employé du télégraphe, âgé de quarant cinq ans. Second témoin Jean Coussan, commis de la mairie, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qu'ont lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Carant, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Prigigère Jrounic Demarqua

J. M. Carant

N° 51
Du 7 juillet

Jean Bourguet
Fils de Jean Bourguet, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Marie Bourguet, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés
demeurant ensemble au dit lieu de Cabareucq.

De vingt sept juillet mil huit cent soixante
N° 51
Acte de naissance de Jean Bourguet, né le vingt cinq
à six heures du matin, au lieu de Cabareucq
commun de St André de tubra, fils légitime de Pierre
Bourguet, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Marie
Bourguet, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés
demeurant ensemble au dit lieu de Cabareucq.
L'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourguet, chaudronnier, âgé de trente
sept ans, second témoin Pierre Laurent, propriétaire, âgé
de soixante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin ont signé avec nous, après lecture et non le déclarant
qui est en savoir.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Costant
Maire de St André de tubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Laurent Bourguet Jean
P. M. Costant

N° 50
Du 7 août

Jean Gaston
Fils de Jean Gaston, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Jeanne Marion, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de tubra.
L'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourguet, cultivateur, âgé de
trente ans, second témoin Jean Baptiste
de tubra, âgé de trente ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St André de tubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

De sept août mil huit cent soixante dix sept à
six heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Gaston, née le sept à
sept heures du matin, au lieu de tubra, commune de St André de tubra,
fils légitime de Jean Gaston, cultivateur, âgé de vingt
deux ans, et de Jeanne Marion, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de tubra.
L'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourguet, cultivateur, âgé de
trente ans, second témoin Jean Baptiste
de tubra, âgé de trente ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St André de tubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Jeanne Gaston
P. M. Costant

N° 41
Du 20 août



François Gabriel
Gontier
Maire à Bordeaux le vingt
sept août mil huit
cent soixante
dix sept.
Notaire
de tubra

Faisant en date de ce jour
avoir, mil huit cent soixante
dix sept, à la commune de Bordeaux France.
François Gontier dont le mariage est constaté a contracté
un mariage avec Jeanne Laurent, dont mariage
fait par nous officier de l'état civil, le jour ten
deux mille cent soixante dix sept.

De vingt août mil huit cent soixante
N° 41
Acte de naissance de François Gabriel Gontier
né le vingt à neuf heures du soir au
lieu de tubra, fils légitime de Pierre Gontier, cultivateur, âgé de trente trois
ans, et de Marie Labatut, sans profession, âgée de trente
trois ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de
tubra.
L'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Joseph Bourguet, serrurier, âgé de vingt
deux ans, second témoin François Joseph Pesson,
serrurier, âgé de vingt huit ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
le témoin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St André de tubra, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

François Gabriel Gontier
Joseph Pesson
Jean Michel Costant

N° 42
Du 21 août

Mariette
Mouret
Fille de Jean Mouret, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie
Mouret, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de tubra.
L'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bourguet, cultivateur, âgé de
trente ans, second témoin Jean Baptiste
de tubra, âgé de trente ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St André de tubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Decedé à St André de Cabareucq
(Seine), le quatorze Août
mil neuf cent soixante neuf.
Le quatorze Août mil neuf cent
soixante neuf.
Le Maire,
Laurier

De vingt un août mil huit cent soixante dix
sept à six heures du matin.
Acte de naissance de Marie Jeanne Mouret
née le vingt un à huit heures du matin, au lieu de
St André de tubra, fille légitime de Jean Baptiste
Mouret, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de
Marie Mouret, sans profession, âgée de vingt ans, et
de Marie Jeanne Mouret, sans profession, âgée
de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au
lieu de St André de tubra.
L'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Michel Pesson, pharmacien,
de quatorze ans, second témoin Joseph Bourguet, cultivateur,
âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
le témoin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St André de tubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Mariette Mouret
Joseph Bourguet
François Michel Pesson
Jean Michel Costant

N. 43

Du 11. tout

Mariane Saeth

Du sept huit tout mil huit cent soixante
 six sept à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Marianne Saeth, née avant hier
 à cinq heures du matin au bourg de St André de Subre,
 le sept sept ans, et de Jean Goussier, sans profession,
 âgé de vingt quatre ans, marié et demeurant ensemble
 au bourg de St André de Subre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Jean Brogier, employé du télégraphe,
 âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean Rousseau, commis
 de la mairie, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte sur la forme
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Costant
 Maire de St André de Subre, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Brogier Saeth Goussier
 Rousseau
 N. M. Costant

N. 44

Du 17 96

Marquise Marie Gabard

Du quatorz septembre mil huit cent soixante
 six sept à cinq heures du matin.
 Acte de naissance de Marquise Marie Gabard,
 née le premier septembre à minuit, fille légitime de
 François Gabard, serrurier, âgé de vingt neuf ans, et de
 Françoise Stevan, sans profession, âgé de vingt
 quatre ans; marié et demeurant ensemble au bourg
 de St André de Subre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Gabriel Gontier, laboureur, âgé de quarante
 ans, second témoin Pierre Guinault, laboureur, âgé de
 trente trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte sur la
 forme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Costant
 Maire de St André de Subre, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Gab. Goussier Gabard Guinault
 N. M. Costant

N. 45

Du 8 96



Jean Goussier

Du huit septembre mil huit cent soixante
 six sept à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Jean Goussier, né hier
 à cinq heures du matin au bourg de St André de Subre,
 le huit sept ans, et de Marie Goussier, sans profession,
 âgé de trente ans, et de Jean Goussier, sans profession,
 âgé de trente ans, et de Jean Goussier, sans profession,
 âgé de trente ans, marié et demeurant ensemble au bourg
 de St André de Subre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Jean Goussier, commis de la mairie, âgé de
 vingt deux ans, second témoin Jean Rousseau, commis de la
 mairie, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte sur la forme
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Costant
 Maire de St André de Subre, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Goussier Goussier Goussier
 N. M. Costant

N. 46

Du 17 96

Marie Bert

Du dix sept, septembre mil huit cent soixante
 six sept à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Marie Bert, née hier à
 cinq heures du matin au bourg de St André de Subre, fille
 légitime de Etienne Bert, charpentier, âgé de trente trois
 ans, et de Marie Goussier, sans profession, âgé de trente
 deux ans; marié et demeurant ensemble au bourg de
 St André de Subre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Pierre Goussier, garde champêtre, âgé de
 soixante deux ans, second témoin Jean Rousseau, commis de la
 mairie, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte sur la
 forme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi pour Michel Costant
 Maire de St André de Subre, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Goussier Goussier Bert
 N. M. Costant

11.47
 Du 4th
 Marié Leveur
 Le quatre Octobre mil huit cent soixante
 deux sept, à dix heures du matin
 Acte de mariage de Marie Leveur, née
 sans nom de loi au lieu de la Trognat, commune de
 S. André de Sabrais; fille légitime de Pierre Leveur
 marié, âgé de trente deux ans, et de Cicile Wallé,
 sans profession, âgée de trente un an, mariés et demeurant
 ensemble au dit lieu de la Trognat.
 Le dit enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Bourcier, concubine de la Mairie
 âgé de soixante deux ans, second témoin Jules Elge boulanger,
 âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les
 témoins et le déclarant ont signé au nom, après lecture
 et constaté devant la loi par moi Jean Michel Gassant
 marié à St André de Sabrais, faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil.
 J. Elge
 Bourcier
 Gassant
 Groulleau J. M. Groulleau

11.48
 Du 9th
 Marguerite Labourdette
 Du cinq Octobre mil huit cent soixante deux sept,
 à huit heures du matin.
 Acte de mariage de Marguerite Labourdette, née le
 deux de ce mois, à neuf heures du soir, au lieu de la Plagne, commune
 de St André de Sabrais; fille légitime de son père Jean Labourdette,
 marié, âgé de vingt huit ans, et de Marguerite Perrin, sans
 profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble
 à Boudan, com. de Boudan, au même quartier.
 Le dit enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin André Board, tombier, âgé de trente
 quatre ans, second témoin Pierre Leuencan, tombier, âgé de quarante
 ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et
 le déclarant ont signé au nom, après lecture.
 Constaté devant la loi par moi Jean Michel Gassant
 marié à St André de Sabrais, faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil.
 Board
 Leuencan
 Gassant
 Groulleau J. M. Groulleau
 Labourdette

11.49
 Du 6th
 Joseph Anne Groum
 Du six Octobre mil huit cent soixante
 deux sept, à quatre heures du soir.
 Acte de mariage de Joseph Anne Groum
 marié du matin, au lieu de la quate de ce mois, à neuf
 heures du soir, au lieu de la Trognat, commune de St André
 de Sabrais; fille légitime de son père Jean Groum
 marié, âgé de trente deux ans, et de Marie Anne Groum
 sans profession, âgée de trente un an, mariés et demeurant
 ensemble au dit lieu de la Trognat.
 Le dit enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Elger femme, sans état, âgé
 de cinquante trois ans, second témoin Jacques Groum
 bourgeois, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les
 témoins et le déclarant ont signé au nom, après lecture.
 Constaté devant la loi par moi Jean Michel Gassant
 marié à St André de Sabrais, faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil.
 Elger
 Groum
 Gassant
 Groum J. M. Groum

11.50
 Du 9th
 Marguerite Lafon
 Du six Octobre mil huit cent soixante
 deux sept, à dix heures du matin.
 Acte de mariage de Marguerite Lafon, née
 sans nom de loi, au lieu de la Port neuf, commune
 de St André de Sabrais; fille légitime de son père
 Jean Lafon marié, âgé de quarante un an, et de Charlotte Beau
 sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et
 demeurant ensemble au dit lieu de la Port neuf.
 Le dit enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Grand Perrin, sans état, âgé
 de quarante quatre ans, second témoin Jean Bourcier
 concubine de la Mairie, âgé de trente deux ans,
 habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
 acte qui les témoins et le déclarant ont signé au nom, après lecture.
 Constaté devant la loi par moi Jean Michel Gassant
 marié à St André de Sabrais, faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil.
 Perrin
 Bourcier
 Gassant
 Lafon J. M. Lafon

acte que la femme et le déclarant ont signé
au nom après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel
Gastant, maire de la ville de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

ROUVEAU) *Deffarg* *Etigier*
R. M. Cocteau

Du deux Octobre mil huit cent soixante deux
sept à deux heures du soir.

Acte de naissance de Anne Marie Louise Deffarg,
née le quatorze Octobre courant à deux heures du soir au
bourg de St André de Lubac, fille légitime de Louis
Alfred Deffarg, pharmacien, âgé de vingt neuf ans,
et de Marie Magdelaine Olivier, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés de droit et demeurant ensemble au bourg de
St André de Lubac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Parmi témoin Jean Etigier, tailleur d'habits âgé
de vingt huit ans, second témoin Jean Rouveau, concubine de la
mère, âgée de soixante deux ans, habitante de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que la femme
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Gastant,
mair de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

ROUVEAU) *Deffarg* *Etigier*
R. M. Cocteau

Du deux Novembre mil huit cent soixante deux
sept à deux heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Pivon née
le quatre Octobre présent à huit heures du soir au bourg
de St André de Lubac, fille légitime de Pierre Pivon

Mariée à St André de Lubac
le six Août mil huit cent
quatre vingt quatre, avec
Adolphe, Joseph, GOURON -
le vingt neuf Avril mil
neuf cent soixante deux -
le Marie.

Lesmieur

Décédé à St André de
Lubac (St) le vingt trois
Mai mil neuf cent soixante
deux -
le vingt quatre Mai mil
neuf cent soixante deux -
le Marie,
Liesmieur

Joseph, âgé de trente quatre ans, d'un famille pauvre,
sans profession, âgé de trente six ans, mariés de droit et
ensemble au bourg de St André de Lubac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Parmi témoin Joseph Brouzet, serrurier, âgé de
quarante ans, second témoin Pierre Goussault, tailleur,
âgé de trente six ans, habitante de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que la femme et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel
Gastant, maire de St André de Lubac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Jos Pivon, Gab. Goussault
Goussault
R. M. Cocteau

Du trois Novembre mil huit cent soixante
deux sept à trois heures du soir.

Acte de naissance de Suzanne Morin, née le
jour à cinq heures du matin au bourg de St André
de Lubac, fille légitime de Michel Morin, cerami-
er, âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Boreau, sans
profession, âgée de vingt cinq ans, mariés de droit et demeurant
ensemble au bourg de St André de Lubac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Parmi témoin Joseph Brouzet, serrurier, âgé de
vingt sept ans, second témoin Hippolyte Berton, serrurier,
âgé de vingt neuf ans, habitante de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que la femme
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel
Gastant, maire de St André de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Morin, M^{me} J^{ne} Boreau
Brouzet
R. M. Cocteau

N. 174
Du 6 9^{bre}
François Bocardan

Le six novembre mil huit cent soixante deux sept
à neuf heures du soir.
Etat de naissance de François Bocardan, né le jour
de la naissance de son père, au lieu de Pompan, commune de St André
de Culbraz, fils légitime de Bocardan Marie, cultivateur, âgé
de trente quatre ans, et de Elisabeth Marie Labay, sans profession,
agés de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de Pompan.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Louis Cassebois, âgé de trente huit
ans, demeurant à St André, second témoin Jean Bocardan, âgé de
vingt ans, âgé de vingt ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
procureur de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
publi de l'enfant ont signé avec nous après lecture, et
le présent acte devant la loi par moi pour Michel Castant,
marié de St André de Culbraz, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Bocardan Marie
François Bocardan
J. M. Castant

N. 175
Du 10 9^{bre}
Pierre Bocardan

Le six novembre mil huit cent soixante
deux sept à deux heures du soir.
Etat de naissance de Pierre Bocardan, né le jour
de la naissance de son père, au lieu de Pompan, commune de
St André de Culbraz, fils légitime de Joseph Bocardan, cultivateur,
agés de trente sept ans, et de Elisabeth Marie Labay, sans profession,
agés de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de Pompan.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Michel Beliveau, tourneur, âgé de
soixante trois ans, second témoin Jean Guinard, marchand, âgé de
vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
procureur de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
publi de l'enfant ont signé avec nous après lecture, et
le présent acte devant la loi par moi pour Michel Castant,
marié de St André de Culbraz, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Guinard
Beliveau
J. M. Castant

N. 176
Du 10 9^{bre}
Marguerite Meynard

Le six novembre mil huit cent soixante
deux sept à trois heures du soir.
Etat de naissance de Marguerite Meynard, née le jour
de la naissance de son père, au lieu de Pompan, commune de
St André de Culbraz, fille légitime de Pierre Meynard,
cultivateur, agés de vingt trois ans, et de Jeanne Bocardan,
sans profession, agés de vingt quatre ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Pompan.

Par acte en date du six
sept mil huit cent soixante
deux, enregistré en vertu
de la loi du 20 mars 1808
et de celle du 23 août 1817
relatives à la célébration
des mariages, nous avons
contraint Marguerite Meynard
à se faire inscrire au
registre de l'état civil, au
lieu de l'enfant, le six
sept mil huit cent soixante
deux.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Nicolas Beliveau, tourneur, âgé de
soixante trois ans, second témoin Pierre Cassebois, gard champêtre,
agés de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le procureur de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le
témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant
qu'il est né sans force.

Decédé à St André de
Culbraz, le six sept mil huit cent
soixante deux - le maire,
Lecroquis
Comté de l'enfant de la loi par moi pour Michel Castant,
marié de St André de Culbraz, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Beliveau
J. M. Castant

N. 177
Du 14 9^{bre}
Jean Plumeau

Le quatorze novembre mil huit cent soixante
deux sept à trois heures du soir.
Etat de naissance de Jean Plumeau, né le jour
de la naissance de son père, au lieu de Plague, commune de St André de Culbraz,
fils légitime de Jacques Plumeau, marin, agés de vingt
six ans, et de Marie Louise sans profession, agés de vingt
un ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de Plague.

Par acte en date du six
sept mil huit cent soixante
deux, enregistré en vertu
de la loi du 20 mars 1808
et de celle du 23 août 1817
relatives à la célébration
des mariages, nous avons
contraint Jean Plumeau
à se faire inscrire au
registre de l'état civil, au
lieu de l'enfant, le six
sept mil huit cent soixante
deux.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bocardan, âgé de
vingt ans, second témoin Pierre Cassebois, gard champêtre,
agés de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le procureur de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte qui le témoin ont signé avec nous après lecture, et
le présent acte devant la loi par moi pour Michel Castant,
marié de St André de Culbraz, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Plumeau
Cassebois
J. M. Castant

1151
Du 17^e 9^h
Jeanne Gabier

Du dix sept Novembre mil huit cent soixant
sept a neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Gabier, née à
deux heures du matin au lieu de Bizouan, commune de
St. André de Subrac; fils légitime de Jean Gabier, cultivateur,
âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Pauline Gastonnet,
son épouse, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Bizouan.

Le lieu de naissance a été reconnu masculin.
Premier témoin Pierre Gany, garde champêtre, âgé de
cinquante trois ans, second témoin Jean Roussau, concubine de la
Mairie, âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le
déclarant que c'est en l'honneur.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Subrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Signature
N. Michel Costant

1152
Du 22 9^h
Francis Robert

Du vingt deux Novembre mil huit cent soixante
sept a dix heures du matin.
Acte de naissance de Francis Robert, né le vingt
cinq a midi au lieu de Poyrelbad, commune de St.
André de Subrac; fils légitime de Michel Robert, fermier de
long, âgé de trente cinq ans, et de Marie Coltrou, son
épouse, âgée de vingt sept ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Poyrelbad.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Roussau, concubine de la Mairie, âgé
de soixante deux ans, second témoin Jules Vigi, boulanger,
âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le
déclarant que c'est en l'honneur.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Subrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Signature
N. Michel Costant

1160
Du 5 D^{br}
Jeanne Pierre

Forfait en date de dix neuf
septembre mille neuf cent soixant
et le divorce de cette commune
Jeanne Pierre, dont le mariage
est constaté à cette commune
mariage avec Jean duquesne
son conjoint, par un
officier de l'état civil le jour
vingt septembre mille neuf cent

Decedee de St. André de
Cubzac. Le dix sept Mai
mille neuf cent soixante huit
Le dix sept Mai mille neuf
cent soixante huit.
le Maire,
Le Maire

Du deux Décembre mil huit cent soixante
sept a neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Pierre, née à
deux heures du matin au lieu de Bizouan, commune de
St. André de Subrac; fils
légitime de Jean Pierre cultivateur, âgé de vingt ans,
et de Marie Jozzy, cultivateuse, âgée de vingt ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bizouan.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Roussau, concubine de la
Mairie, âgé de soixante deux ans, second témoin
Charles Berry, quatre, âgé de cinquante ans, habitants
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le
déclarant que c'est en l'honneur.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Subrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Signature
N. Michel Costant

1161
Du 5 D^{br}
Joseph Costant

Du trois Décembre mil huit cent soixante
sept a trois heures de soir.
Acte de naissance de Joseph Costant, né à deux
heures du matin au lieu de Bizouan, commune de
St. André de Subrac; fils légitime de Claude Costant,
propriétaire, âgé de trente trois ans, et de Catherine Breuzy,
son épouse, âgée de vingt sept ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Bizouan.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Roussau, concubine de la
Mairie, âgé de soixante deux ans, second témoin
Charles Berry, quatre, âgé de cinquante ans, habitants
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que les témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le
déclarant que c'est en l'honneur.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Subrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Subrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Signature
N. Michel Costant

Signature
N. Michel Costant

N^o 62

Du 11 D^{br}
Jean Jourdan

Du cinq Decembre mil huit cent soixant
sept, à neuf heures du matin
Acte de mariage de Jean Jourdan, né le trois de
mars à deux heures du matin, au lieu de la Motte commune
de St. André de Lubron, fils légitime de Jean Jourdan
cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Salomon
sans profession, âgée de vingt un ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de la Motte.

Le sou dit mariage a été reconnu être valable
Premier témoin Pierre Camy garde champêtre, âgé
de cinquante trois ans, Second témoin Jean Rousseau,
conseiller de la mairie, âgé de soixante deux ans, habitant
de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
présent acte, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture, et sur le
déclarant qui a dit au 1^{er} an.
Constaté suivant la loi par moi par Michel Costant
Maire de St. André de Lubron, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

rouseau Camy
M. Rousseau Camy

Du six Decembre mil huit cent soixante dix sept
à onze heures du matin
Acte de mariage de Marie Louise Elisabeth Camy
née le 1^{er} mars à onze heures du soir, au bourg de St. André de Lubron,
fille légitime de Nicolas Justin Camy, perequier, âgé de
trente neuf ans, et de Marie Philomène Peyron, sans profession,
âgée de trente un ans, mariés et demeurant ensemble au
bourg de St. André de Lubron.

Le sou dit mariage a été reconnu être valable
Premier témoin Henry Desbordes, sergent, âgé de quarante
quatre ans, Second témoin Jean Vigier, cultivateur, âgé
de vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
présent acte, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi par Michel Costant
Maire de St. André de Lubron, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Vigier Desbordes Henry
M. Desbordes Henry

N^o 64

Du 21 D^{br}
Marie Loirade

Du vingt un Decembre mil huit cent
soixante dix sept, à onze heures du matin
Acte de mariage de Marie Loirade, née le
vingt de ce mois à onze heures du matin au lieu de
St. André de Lubron, fille légitime de Joseph Loirade
cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Jeanne
Gabi, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Plagne.

Le sou dit mariage a été reconnu être valable
Premier témoin Jean Perque, cultivateur, âgé
de soixante six ans, Second témoin Pierre Camy, garde
champêtre, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette
commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le présent acte, nous avons rédigé le présent acte
que les témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi par Michel Costant
Maire de St. André de Lubron, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Perque Loirade Camy
M. Loirade Camy

N^o 65

Du 14 D^{br}
Cecile Argouet

Du vingt quatre Decembre mil huit cent
soixante dix sept, à deux heures du matin
Acte de mariage de Cecile Argouet, née le
à deux heures du matin, au lieu de la Garonne, commune
de St. André de Lubron, fille légitime de Jean Argouet
cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Gerain
sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le sou dit mariage a été reconnu être valable
Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé
de cinquante trois ans, demeurant à St. André, Second témoin
Jean Desbordes, boucher, âgé de trente quatre ans, demeurant
à St. André.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
présent acte, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi par Michel Costant
Maire de St. André de Lubron, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Desbordes Camy Argouet
M. Argouet

Cecile ARGOUET Veuve
DENECHÉAU decedée à
Vivac (Gronde) le six Mai
mil neuf cent soixante cinq.
le quatorze Mai mil neuf
cent soixante cinq.
le Maire,
Cecile Argouet

Acte de mariage de Marie Louise Elisabeth Camy
née le 1^{er} mars à onze heures du soir, au bourg de St. André de Lubron,
fille légitime de Nicolas Justin Camy, perequier, âgé de
trente neuf ans, et de Marie Philomène Peyron, sans profession,
âgée de trente un ans, mariés et demeurant ensemble au
bourg de St. André de Lubron.
Le sou dit mariage a été reconnu être valable
Premier témoin Henry Desbordes, sergent, âgé de quarante
quatre ans, Second témoin Jean Vigier, cultivateur, âgé
de vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
présent acte, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi par Michel Costant
Maire de St. André de Lubron, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Du 11 D^{br}
Marie Louise Elisabeth
Camy

Decedee à St. André de
Cubzac le douze Janvier
mil neuf cent cinquante sept
de douze heures mil neuf
cent cinquante sept
à deux heures du matin
le Maire,
Cecile Argouet

N:66
Du 24 D:br
Jean Meynert

Du vingt quatre Decembre mil huit cent soixant dix sept à deux heures du soir
Acte de naissance de Jean Meynert, né le deux
vingt quatre à midi, au lieu de Boverant, commune de S.
André de Lubra; fils légitime de Nicolas Meynert,
cultivateur, âgé de trente ans, et de Marie Berthou,
cultivatrice, âgée de vingt huit ans; en acte et demeurant
ensemble au lieu de Boverant.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de
cinquante ans, demeurant à S. André. Second témoin Pierre
Luanca, bouvier, âgé de quarant deux ans, demeurant à S. André.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé au nom après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Cattant,
maire de S. André de Lubra, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Jean Bernard Quercus
P. Luanca

N:67
Du 29 D:br
Guillaume Gaonach

Du vingt neuf Decembre mil huit cent soixant
dix sept, à six heures du matin
Acte de naissance de Guillaume Gaonach, né le
vingt neuf à midi et demi, au bourg de S. André
de Lubra; fils légitime de Joseph Polyte Gaonach et de
Marie Gaonach, peinte, âgée de vingt sept ans, et de Marie
Givanon, son épouse, âgée de vingt ans; mariés
et demeurant ensemble au bourg de S. André de Lubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Marie Robert, fondeur, âgé de trente
deux ans, second témoin Gaston Capote, fondeur, âgé de vingt
sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé au nom après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Cattant, maire de S. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Robert
H. Gaonach

N:68
Du 29 D:br
Elisabeth Blanche
Weilhaus

Du vingt neuf Decembre mil huit cent
soixant dix sept, à deux heures du soir
Acte de naissance de Elisabeth Blanche
Weilhaus, née le vingt sept de ce mois à quatre
heures et demie du soir, au bourg de S. André de Lubra
fille légitime de Jean Weilhaus, bouvier, âgé de
quarante trois ans, et de Marie Valade, son épouse
âgée de trente sept ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de S. André de Lubra.

Paracte en acte de l'enfant
dix ans mil huit cent quatre vingt
dix sept, ce sont par témoins
deux témoins, et le déclarant
de mariage de Elisabeth
Blanche, fille de
Weilhaus, et de Marie
Valade, sa femme.
Le déclarant a été reconnu
être masculin.
Premier témoin
Eugène Malles, bouvier, âgé de
quarante deux ans, demeurant à S. André
de Lubra. Second témoin
Pierre Luanca, bouvier, âgé
de quarant deux ans, demeurant à S. André
de Lubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Eugène Malles, bouvier, âgé de
quarante deux ans, demeurant à S. André
de Lubra. Second témoin Pierre Luanca, bouvier, âgé
de quarant deux ans, demeurant à S. André
de Lubra.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé au nom après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Cattant, maire de S. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

E. Malles Quercus
P. Luanca

N:69
Du 29 D:br
Eugène Marcius
Plémeau

Du vingt neuf Decembre mil huit cent
soixant dix sept, à sept heures du soir
Acte de naissance de Eugène Marcius Plémeau,
né ce jour à son heure du soir, au bourg de S. André
de Lubra; fils légitime de Jean Fernand Plémeau,
négociant, âgé de vingt quatre ans, et de Marie Eugène
Morice, son épouse, âgée de vingt un ans; mariés
et demeurant ensemble au bourg de S. André de Lubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Givane, âgé de vingt ans, âgé de
cinquante ans. Second témoin Pierre Luanca, âgé de
quarant deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte

que le tuteur et le déclarant ont signé avec nous après lecture
 Contente suivant la loi pour moi Jean Michel Castant,
 marié de S. André de Cuba, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant
J. M. Castant

Clos et arrêté le présent registre
 contenant soixant huit actes de naissances
 et un acte de mariage par, ce jour trent. au
 Décembre mil huit cent soixante six sept,
 par nous tuteur Jean Michel Castant,
 marié de S. André de Cuba, remplissant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

Le Maire

J. M. Castant

Cable Alphabétique

des actes de naissances de S. André de Cuba

Dept de la Guinée

Arrondissement de

Pordaux

Année 1877

	N ^o	N ^o	Nom et prénoms	Date de l'acte
	1	30	Aronnaux Pierre	18 Juin 1877
	2	69	Argout Céline	24 D ^{bre}

3	1	Barbedette Adrienne	
4	2	Broustey Jean	2 Janvier
5	4	Barthares Jean Jérôme	12 J ^{an}
6	7	Baillon Jean	22 J ^{an}
7	11	Besside Jean	16 Février
8	13	Baillon Jean (Reconnu sans)	19 J ^{an}
9	14	Bouchon Jean	5 Mars
10	17	Boudin Marie	5 J ^{an}
11	26	Bergantier Henry	6 J ^{an}
12	31	Baudouin Jeanne	24 Mars
13	34	Berson Guillaume	20 Juin
14	46	Bert Marie	5 Juillet
15	54	Bardeau Francis	17 J ^u
16	55	Bérard Pierre	6 J ^u
17	63	Canus Marie Louis Elisabeth	10 J ^u
18	8	Duranton Henri Lyda Lucien	11 D ^{br}
19	33	Demargue Raymond	19 Février
20	51	Deffarge Ann Marie Louis	28 Juin
21	55	Gyraud Jean	16 J ^u
22	24	Fauré Marie Berthe	8 J ^u
23	37	Fortin Jean	19 Juillet
24	49	Fénelon Charles Joseph Jeanne	6 J ^u
25	39	Fouquet Jean	27 Juillet
26	12	Gyraud Jean	23 Février
27	16	Gyraud Catherine	14 Mars
28	18	Gillet Jean	24 J ^{an}
29	28	Girard Pierre	12 Juin

30	29	Gouyon Ann	17 Juin
31	30	Gastuill Senois	7 Aout
32	31	Gontier Francois Gabrit	27 J
33	32	Gabar Marguerite Marie	4 J ^h
34	33	Gabin Etienne	17 J ^h
35	34	Gontier Joseph	3 Dh
36	35	Gaonach Corinto Marie Guillaume	29 J
37	36	Hocquellot Marie	19 Fevrier
38	37	Jourd'han Jean	1 Dh
39	38	Loupjac Marie Louise	17 Janvier
40	39	Larcade Ann Marie Magdelaine Marthe	19 Fevrier
41	40	Lafon Elizabeth	8 Mai
42	41	Largeteau Jean	9 Juillet
43	42	Lorier Marie	4 J ^h
44	43	Labourdette Cecile	5 J
45	44	Lafon Marguerite	9 J
46	45	Lestrade Marie	21 Dh
47	46	Mellier Francois	23 Janvier
48	47	Malbec Chiorine Helene	3 Fevrier
49	48	Mouze Marie Ann Rabalt	21 Aout
50	49	Morin Suzanne	3 J ^h
51	50	Meynard Marguerite	6 J
52	51	Meynet Jean	24 J
53	52	Meilhaut Elizabeth Blanche	29 J
54	53	Potier Elizabeth	29 Mars
55	54	Picouan Marguerite	2 J ^h
56	55	Plumau Jean	14 J

57	60	Pierre Jeanne	
58	61	Pléneau Clement Marie	2 Dh
59	62	Renard Jean	29 J
60	63	Rena Marie	21 Mars
61	64	Reaboutet Jean	3 Mars
62	65	Robert Francois	17 J
63	66	Seurin Jacques	22 J ^h
64	67	Sanchez Raphael	14 Aout
65	68	Seurin Marie	27 Juin
66	69	Sureau Jean	16 Juillet
67	70	Sarthe Marie	19 J
68	71	Vigi Jacques	28 Aout
69	72	Valeau Jeanne	14 Mars
			30 Mai

Ceci est certifié la présente table
contenant soixante huit actes de naissance et
un acte de reconnaissance, c'est à dire vingt quatre familles
mil huit cent soixante deux huit, par nous soussigné
Jean Michel Castanet, Maire de L'arrondissement de L'arrondissement
L. Marie
J. M. Castanet